

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES AMICALES DE SOUS-MARINIERS



Siège social : 16 bis avenue Prieur de la Côte d'Or – 94114 ARCUEIL

Adresse postale : CS 40300 – 94114 ARCUEIL Cedex

Courriel : secretaire@agasm.fr

N° SIREN 428434 229

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

24 septembre 2022

Introduction

L'assemblée générale ordinaire de l'AGASM s'est tenue à Epinal le 24 septembre 2022 dans le cadre du 70^{ème} congrès national de l'association. Présidé par le CA (2s) Dominique Salles, il était honoré par la présence de monsieur Patrick NARDIN, maire d'Epinal ainsi que celle du VAE Jacques FAYARD, ALFOST. Le conseil d'administration de l'association s'était réuni la veille

Les président et membres de l'amicale Roland Morillot ont été remerciés pour avoir relevé le lourd défi de l'organisation d'un congrès marquant les retrouvailles après deux années sans rassemblement.

A l'expérience des deux dernières assemblées générales, tenues en distanciel, les rapports moral et financier ainsi que le budget 2022, validés par le CA, ont été envoyés aux membres début septembre 2022. Ils ne seront donc pas repris dans ce procès-verbal.

Remarque liminaire

102 membres étaient présents à cette assemblée générale. Le nombre des membres autorisés à voter, car à jour de leur cotisation au 30/06/2022, était de 1256 et 734 voix se sont exprimées.

1. Rapport moral (Résolution 1)

Les effectifs

L'AGASM regroupe, à ce jour, 1527 membres.

Les effectifs comprennent les membres actifs et les membres sympathisants. Le nombre des adhérents actifs est déterminé par le signalement des amicales au trésorier national, il permet d'arrêter, au 30 juin de l'année en cours, le montant du versement des quotes-parts versées à la FAMMAC et représente 1256 adhérents.

Cette année le nombre des actifs est de 1383 : l'évolution est peu sensible sur les trois dernières années.

Cette année se caractérise par

- 86 adhésions,
- 24 démissions
- 76 radiations pour non-paiement de cotisation ou mise à jour des effectifs
- 30 décès (cf. annexe 1)

Les activités des amicales

Le retour à une situation normale, après deux années de restrictions, voit reprendre les activités des amicales. Elles ont veillé à entretenir la mémoire en s'associant aux cérémonies patriotiques auxquelles elles étaient invitées. Toutes ont porté attention à renouer les liens avec les adhérents par la reprise des rencontres au sein des amicales ou inter-amicales.

L'organisation de deux rencontres à Toulon et Brest avec les SNLE et SNA, devrait renforcer les amatebotages.

Deux conventions signées durant l'exercice 2021/2022 renforceront les relations locales entre l'amicale Emeraude et St Nazaire comme entre l'amicale Ondine et la Cité de la Mer à Cherbourg qui s'est vu décernée le titre de monument préféré des français 2022.

L'Encyclopédie

La rédaction du tome 5 de l'encyclopédie, textes et illustration, est totalement achevée depuis janvier dernier ; ce tome est d'une richesse indéniable. Après avoir retardé sa mise en chantier pour l'impression, l'éditeur est revenu fin avril sur sa promesse d'éditer en refusant d'y mettre un seul euro, bien qu'ayant empoché souscriptions comme les 38.500 € de dons dédiés. La recherche d'un autre imprimeur a été menée et deux sont intéressés par l'ouvrage ; cependant il importe désormais de récupérer les dons dédiés afin de financer l'édition, ce qui est en cours.

Autres points

Au congrès international de Karlskrona en Suède, l'AGASM était la délégation la plus importante.

Les cérémonies de novembre 2021, en Argentine, et de mai 2022, en France ont honoré dignement les disparus du sous-marin SAN JUAN et souligné l'attachement des sous-marinières français à leurs camarades argentins

Résultat du vote : *Adopté*

Le rapport moral est adopté à la majorité

2. Rapport financier (Résolution 2)

Au titre de l'année 2022, 1 383 membres cotisants sont enregistrés (remontée des amicales au bureau national)

Au 30 juin 2022, fin de l'exercice 2021/2022 - 1 256 remontées de Quotes-Parts (QP) représentant une entrée de 17 584,00 €.

Au 30 juin 2022 -fin de l'exercice 2021/2022- 1 256 Quotes-Parts (QP) ont été versées pour un montant de 17 584,00 € et une prévision de 17 000 €

Au 30 juin 2022, nous constatons un manque de -1 778,00€ (= - 127 QP) sur le réel des effectifs. Pour mémoire, lors de l'exercice précédent, 161 membres n'avaient pas réglé leur cotisation. De là l'observation d'une amélioration en matière de retour des QP.

« Je ne peux que remercier et féliciter les Trésoriers de l'ensemble des amicales qui ont œuvré afin de résorber un passif de non-paiement de cotisation annuelle d'où un retour non négligeable de quotes-parts au niveau national » (Propos du trésorier national)

Le bilan est présenté en annexe 2

Situation des comptes

BILAN 2022	
	Réalisé 30/06/22
A l'Actif	
Compte courant Crédit Mutuel	1 387
Epargne livret Orange Crédit Mutuel	58 000
Stock colifichets	7 834
Total de l'Actif	67 221
Au Passif	
Avoir au report début d'exercice	39 536
Résultat de l'exercice	3 808
Provisions pour Mémorial	21 402
Contribution budget encyclopédie SM	1 500
Collecte SAN JUAN	975
Total du Passif	67 221

RÉSULTAT + 3 808 €

L'exercice écoulé fait apparaître un léger positif au regard du budget 2020-2021 (prévisionnel de l'exercice : + 2 000,00 €) qui, dans la période écoulée, résume la bonne stabilité des comptes de notre association.

Le rapport financier 2021 ayant servi de base à ce document est celui en date du 08-10-2021 qui prend en compte le rectificatif du paragraphe 6 du rapport initial.

Le budget 2022 est présenté en annexe 3.

Le rapport du vérificateur aux comptes est présenté en annexe 4.

Le montant de la cotisation n'est pas modifié.

Résultat du vote : **Adopté**

Le rapport financier est adopté à la majorité ; quitus est donné au trésorier national.

3. Election du bureau (Résolution 3)

Sont élus aux postes de :

Président national	Dominique SALLES
Vice-président national	Joël RENAULT
Secrétaire national	Patrick DELEURY
Trésorier national	Dominique SALLES
Trésorier adjoint	Richard LESEUR
Historien Archiviste	Jehan MARION

Le retrait du trésorier national pour non-cumul de mandat avec sa fonction de trésorier de l'amicale et l'absence de candidat au poste font prendre le poste par le président national : il sera secondé par Richard LESEUR pendant un an.

Addendum :

L'assemblée générale ordinaire du 24 septembre dernier a élu un bureau dans lequel sont cumulées les fonctions de président et trésorier.

Après étude des statuts et du RI récemment adoptés des membres du bureau national et du CA en sont venus à considérer cette situation comme peu satisfaisante.

La loi sur les associations de 1901 laissant liberté totale en la matière, le président peut, si les statuts le prévoient, également remplir la fonction de trésorier. Ce n'est pas le cas pour l'AGASM et, de plus, cette situation n'est pas conseillée car les principaux pouvoirs au sein de l'association seraient alors détenus par une même personne.

Changer les statuts et RI qui viennent d'être adoptés ne peut être raisonnablement envisagé et, pour régler le problème rencontré, il est proposé :

- que les titulaires aux postes de trésorier national et trésorier national adjoint présentent leur démission respective rendant ainsi vacant le poste de trésorier national,
- de retenir au poste de trésorier un candidat non touché par le cumul de fonction au sein d'une amicale.

Au 6 octobre, les démissions précitées sont effectives et Guy Perrin, libéré de ses obligations de trésorier de l'amicale RUBIS, a fait savoir qu'il pouvait dès lors postuler le poste de trésorier national.

Il importe de préciser que le poste de trésorier national peut-être pourvu par simple décision du président national. Néanmoins, le bureau national propose une consultation du conseil d'administration pour approuver la nomination d'un nouveau trésorier national, en l'occurrence Guy Perrin, qui en assumera les fonctions jusqu'à la prochaine assemblée générale de Cherbourg en septembre 2023.

Cette procédure se calque sur l'article 18 du RI, repris ci-après, relatif à la vacance d'un poste dans le bureau d'une amicale : « *En cas de vacance imprévue dans des postes du bureau, le président concerné pourvoit au remplacement provisoire en recherchant des membres volontaires. Tout membre coopté prend la place du membre remplacé jusqu'à l'assemblée général* ».

La procédure ayant reçu l'agrément du CA, le vote qui s'en est suivi a élu Guy PERRIN au poste de trésorier National.

Le bureau national élu au 11 octobre est le suivant :

Président national	Dominique SALLES
Vice-président national	Joël RENAULT
Secrétaire national	Patrick DELEURY
Trésorier national	Guy PERRIN
Historien Archiviste	Jehan MARION

4. Adoption des délégations pour l'année à venir (Résolution 4)

Suite à l'arrêt des certains volontaires aux responsabilités sur les délégations les candidatures suivantes ont été validées et approuvées.

- Joel MAINGUY pour les colifichets
- Jean-Louis SEITE pour le poste de porte-drapeau national
- Ange MARTELEUR pour la tenue de l'annuaire
- Antoine SCHWAB comme seconde vérificateur aux comptes

Résultat du vote : **Adopté**

Toutes les délégations sont reconduites pour un an

5. Propos du Président

Chers amis,

Nos congrès nationaux ont l'insigne vertu de permettre des retrouvailles, de faire un point sur l'année écoulée, d'ouvrir la route pour de nouvelles activités, d'entretenir la flamme.

S'il est un point important à souligner c'est la santé de notre association et ce maintien n'a rien de magique. Alors que de nombreuses associations ont terriblement souffert de l'isolement de ses membres, de l'absence d'échanges, vous avez su garder du lien au cœur de vos amicales et, même, dès que la possibilité en fut offerte, vous retrouver en assemblées générales. Rien de magique disais-je ? N'est-ce pas le propre des sous-marins que de continuer leur mission dans les moins mauvaises conditions quelles que soient les contraintes extérieures et de se dépatouiller ?

Revenus dans des conditions normales je sais que vous continuerez en ce sens pour vous retrouver, pour agir ensemble. Je félicite d'ailleurs tous les présidents et bureaux qui se démènent pour dynamiser vos amicales.

Ce congrès d'Epinal, attendu après trois années de « privations », a goût de renouveau. Nous devons en savoir gré à l'amicale Roland Morillot qui a su organiser cette rencontre dans des conditions difficiles : l'incertitude quant au nombre des participants ne fut pas la moindre. Merci à vous, compagnons du Grand-Est pour avoir conservé le cap et nous offrir ce cadre plaisant, inconnu qui plus est pour bon nombre d'entre nous.

Congrès de retrouvailles, Epinal nous offre enfin, après trois années de privations, l'occasion de réunions et d'échanges directs : ce fut hier le cas du conseil d'administration : il a validé les rapports moral et financier qui vous ont été proposés. De même a-t-il pu le faire pour les textes des statuts et du règlement intérieur. Il importait en effet de clarifier certaines dispositions des statuts et les mettre en conformité avec la loi. Je tiens à souligner :

- le rôle majeur d'un groupe de travail qui a œuvré avec sérieux et une grande implication,

- l'attention portée par des membres du conseil d'administration pour demander des éclaircissements ou provoquer quelques modifications.

Le devoir était délicat. Il fut long mais l'approbation exprimée par vos soins en assemblée générale extraordinaire vaut satisfecit pour les personnes qui se sont impliquées dans ce travail nécessaire. Est acquis le devoir d'importance qui devait être agréé par cette assemblée : les bases sont désormais saines.

.Je voudrais cette année revenir sur le rayonnement

Cette mission qui nous revient reste plus que jamais au goût du jour : lors de sa rencontre avec les présidents d'associations, le chef d'état-major des armées soulignait l'appui qu'il attendait de ces collectivités. Les amatelotages, adoptés avec l'assentiment d'ALFOST sont des instruments puissants car ils permettent de renforcer le propos d'anciens passionnés par la vigueur du témoignage de marins d'aujourd'hui embarqués et animés, eux aussi, d'un même élan enthousiaste.

Malgré la COVIDE, de nombreux attelages d'équipage, d'amicales et de régions ou ville-marraines ont continué à travailler de concert en ce sens : cela est tout autant le fait de présidents engagés que celui de commandants convaincus. L'effort doit continuer et l'on peut raisonnablement espérer que, les contraintes s'allégeant, ces rapports se multiplient et se bonifient.

Si ces échanges sont alors propices à l'adhésion de sous-marinières navigants, on ne peut passer sous silence le rôle important que vous jouez par votre présence aux cérémonies patriotiques : port de l'uniforme ou même d'un blouson ... point trop constellé d'étiquettes en tous genres, est propre à susciter la curiosité d'anciens sous-marinières et, cela se produit, à influencer une adhésion.

Mettant ainsi en lumière les sous-marinières vous ne faites qu'appliquer une règle suivie avec constance ... et en couleurs par feu la reine d'Angleterre : « être vu pour être cru ». Règle payante certainement mais point trop en fait de couleurs comme de badges.

Vus pour être crus c'est enfin l'avantage d'un congrès national en terre peu marines.

Ce n'est pas le cas d'Epinal direz-vous pensant avec raison que Saphir et Améthyste sont ici connus. Et pourtant présence en ces lieux apporte l'avantage d'évocation des forces sous-marines précise et surprenante : Ainsi l'arrivée récente de tout nouveaux membres au sein de Roland Morillot montre que le congrès avant même son ouverture porte déjà des fruits.

Un congrès national est-il utile ?

Oui et pour trois raisons :

- Il permet des retrouvailles et les premières heures spinaliennes montrent qu'elles étaient attendues,
 - Il donne l'occasion de parler plus fort des forces sous-marines,
 - Il met en lumière, aux yeux de la population comme des élus, l'engagement d'une amicale volontaire et activement soutenue par la passion de ses membres.
- En un mot le congrès rayonne !

Rayonner, un défi que je propose de faire vôtre, que je vous propose d'adopter.

Une fois encore, merci à Ange, son président, merci à ses soutiens, proches et dévoués qui ont su relever un challenge bien difficile et qui, est, dès à présent, réussi.

6. Remise de médailles Jean-Baptiste Fouquet

Seront ainsi honorés

- Monsieur Patrick NARDIN, maire d'Epinal
- Le VAE Jacques FAYARD, ALFOST
- Ange MARTELEUR, président de l'amicale Roland Morillot
- Gérard DAVID, secrétaire général 2015-2021
- Pascal BOSSEUR, trésorier national 2016-2021

Ces deux deniers absents au congrès ont été honorés par leur président.

7. Prochains congrès

Le 70^{ème} congrès national de l'AGASM se déroulera du 22 au 25 septembre 2023 à Cherbourg à l'invitation de l'amicale Ondine.

Le 58^{ème} congrès international se tiendra à Héraklion (Grèce) en mai 2023.

Arcueil, le **12/10/2022**



Le secrétaire général
Patrick DELEURY



Le président national
Dominique SALLES

Annexe 1



IN MEMORIAM

ABGRALL Loïc
BASSE Patrice
BISHKA dit VISCAS Socrate
BOËRI Daniel
BURIGO Louis
CHARON Alain
CLAMENS Pierre-Jean
DOUSSELIN Jacques
DURAND Pierre
FERNANDEZ Michel
GELE Michel
GUILLOIS Charles
HAREL Jean
LECOQ Antoine
LAMORT Guy
LE GALL Jacques
LE GUEN Jean-Dominique
LECLERC Michel
LENEUF Christian
LEPAGE Jean
MALPOT Gustave
MARCHAND Michel
MONGE Marc
PIMONT Régine (Vve NC)
SECOND Gaël
SOLÉ Raymond
THIRION Gérard
VANNIER Jean-Marie
VINOT Philippe
WINTERSDORFF Serge

Annexe 2

Réalisé par rapport au budget 2021/2022			
RECETTES en €	Budget 2021/22	Réalisé 2021/2022	Ecart
Quotes-Parts + Cotisations	17 000	17 584	103%
Dons Monument S/M	100	0	0%
Vente Colifichets	3 000	932	31%
Produits financiers	300	212	71%
Quotes-parts 2021	-	84	
Remboursement gerbes FAMMAC		225	
Divers	1 600		0%
TOTAL Recettes	22 000	19 037	87%
DEPENSES en €	Budget 2021/22	Réalisé 2021/2022	Ecart
Frais secrétariat Papeterie	200	106	53%
Frais Secrétariat Informatique	100	368	368%
Frais Abonnements Internet	100		0%
Frais Fonctionnement Ordinateur	100		0%
Frais Postaux	350	898	257%
AG Congrès National	1 000	1 301	130%
FAMMAC	6 000	6 457	108%
Plongée Mensuel	100		0%
Plongée Illustré	2 500		0%
Achat Colifichets	2 000		0%
Frais Bancaires	350	347	99%
Frais Monument des Sous-mariniens	400		0%
Frais Musée des SM Bertheaume	500	105	21%
Assurances	3 300	3 484	106%
Gerbes Mortuaires Monument SM	600	500	83%
Gerbes Mortuaires hors Monument	400		0%
Allocations Sections	2 500		0%
Location houilles		379	
Ecart sur stock colifichets(vente-écart)		476	
Publicité (INPI)		208	
Dépenses Diverses Pluviôse R Morillot	1 200	600	50%
TOTAL Dépenses	21 700	15 229	70%
RESULTAT		3 808	

Annexe 3

BUDGET 2022/2023		
LIBELLES	RÉALISEES 2021/2022	PRÉVISIONNEL
DEPENSES	30/06/2022	2022-2023
Gerbes - Fleurissement MNSM	500 €	600 €
Frais de bureau papeterie, informatique	106 €	300 €
Diminution stock colifichets+ soldes	476 €	1 490 €
Achats Colifichet		1 450 €
Frais AG et réunions	1 301 €	1 400 €
Petit matériel - équipement	368 €	0 €
Pluviôse Roland Morillot	600 €	0 €
Avance congrès		2 000 €
Location du local archives de Houilles	379 €	400 €
Entretien musée Bertheaume	105 €	150 €
Entretien musée MNSM		700 €
Assurances	3 484 €	3 500 €
Publicité - Relations publiques	208 €	0 €
Frais postaux	898 €	500 €
Frais bancaires	347 €	200 €
QP FAMMAC	6 457 €	6 490 €
Provision affaire BARTHELEMY		1 000 €
TOTAL DES DEPENSES :	15 229 €	20 180 €
RECETTES		
Ventes colifichets	932 €	1 000 €
Quotes-parts amicales 2022	84 €	280 €
Quotes-parts amicales 2023	17 584 €	18 200 €
Intérêts bancaires	212 €	400 €
Remboursement gerbes Fammac	225 €	300 €
Divers		
TOTAL DES RECETTES :	19 037 €	20 180 €
BENEFICE/PERTE	3 808 €	0 €

Annexe 4



Assemblée générale de l'AGASM

24 septembre 2022 à Epinal

RAPPORT des vérificateurs aux comptes

Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale tenue le 22 octobre 2021, nous avons procédé à la vérification complète des comptes de l'Association Générale des Amicales de Sous-Mariniers pour la période du :

1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- que les comptes sont tenus avec soin et exactitude,
- que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

Pour faciliter le contrôle des vérificateurs nous préconisons que :

- toute pièce, identifiée par un libellé explicite, comporte un numéro,
- le numéro de toute pièce se rapporte à une opération unique,
- comptes et pièces justificatives afférentes nous soient transmises en temps voulu pour permettre un contrôle mensuel des comptes.

Nous proposons par ailleurs que les membres du conseil d'administration soient informés trimestriellement.

Conclusion :

Nous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner quitus au trésorier national.

Les vérificateurs : François CREANCY

Joël MAINGUY

Epinal, le 24 septembre 2022